



## CPC Budget - Matériel / Traction

### Le Directeur a tenu parole : il n'est pas venu !

Aujourd'hui, devait se tenir la deuxième CPC M/T fantôme de l'année. En effet, campé sur sa position prise lors de la CPC du mois de décembre 2015, notre Directeur des métiers de la Traction a joué la politique de la chaise vide en ne siégeant pas dans cette instance nationale.

Pourtant le statut SNCF (RH00001) prévoit en son chapitre 4 - article 2 - Compositions, que le président de cette instance est le Directeur du métier concerné. Nouveau déni des référentiels en vigueur ?

Pour l'UNSA-Ferroviaire, des réponses précises doivent être apportées dans cette instance, tant sur le plan technique, de la formation, ou de la prise de décisions politiques de l'Entreprise, qu'un Directeur RH ne peut assumer seul.

L'UNSA-Ferroviaire déplore le manque du dialogue social ambiant dans un contexte déjà tendu par les négociations de la Convention Collective Nationale du ferroviaire.

En attendant un changement de posture de la part des Directions métiers, les Organisations Syndicales ont dû se résoudre à quitter la séance prématurément.

**En responsabilité, l'UNSA-Ferroviaire dépose une DCI (Demande de Concertation Immédiate) avec les autres OS présentes, avec l'espoir que les Directeurs reprennent le chemin du dialogue social et nous répondent quant à l'avenir des métiers de la Traction.**

La Direction s'engage à recevoir prochainement les OS en présence des 2 Directeurs.

Suite au prochain épisode.



**L'INFORMATION AU FIL DE L'ACTUALITE**